

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 18 OCTOBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 12 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, C. BIOLAY, S. MANFRINI, Y. DUMAS, M. GALLET, J. DAZIN, M-C. ROCH, G. MASRARI, W. DELAVENNE, Michèle GALLET, P. GUINOT, J. DIZERENS, H. GRANGE, M. FOURNIER, A. HERRING, A. BOUSSER, V. KRYK, O. GUICHARD, M. CHALENDAR, R. OTZENBERGER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ

Absents : D. GANNE,

Absents excusés: F. KHIAR, L. VAUTHIER, M. GIRIAT, M. GRENIER

Procurations : F. KHIAR à G. MASRARI, M. GRENIER à S. MANFRINI, M. GIRIAT à C. TOWNSEND

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

6. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Le recrutement du responsable des relations aux usagers est à ce jour infructueux, et aucun candidat correspondant au profil attendu ne s'est présenté pour le moment.

Afin d'élargir le recrutement, il est proposé de se donner la possibilité de recruter en catégorie C, filière administrative.

Ainsi, il est proposé de créer, à compter du 1^{er} novembre 2021 :

- Un poste d'adjoint administratif à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

Enfin, si la procédure de recrutement était amenée à durer, il est proposé au conseil municipal de pouvoir recruter un agent de remplacement qui pourrait arriver rapidement, pour assurer le travail administratif liée aux affaires sociales, l'état civil, et le remplacement de l'agent d'accueil pendant ses absences pour congé ou formation... Pour se faire, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet, en accroissement temporaire d'activité, à compter du 1^{er} novembre 2021, pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 avril 2022.

Il ne sera fait usage de ce poste que dans le cas où les difficultés de recrutement seraient amenées à durer, et pas en cumul avec le responsable des relations aux usagers.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** à compter du 1^{er} novembre 2021 :

- Un poste d'adjoint administratif à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet, en accroissement temporaire d'activité, jusqu'au 30 avril 2022.

- DIT que la dépense sera prévue au BP 2021, chapitre 012

Fait à Ornex, le 22 octobre 2021

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 22 octobre 2021
Affiché le : 22 octobre 2021



Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.